

OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux de la crise
- Construire un sujet type bac " Étude critique de documents"

RESSOURCES CADN :

8 documents qui concernent le regard du bloc occidental sur la situation	6 documents qui concernent le regard du bloc soviétique sur la situation
<ul style="list-style-type: none"> - 1 : fonctionnement du pont aérien vu par les Anglais (5 juillet 1948) - 2 : fonctionnement du pont aérien vu par l'ambassadeur de France en Grande Bretagne (9 juillet 1948) - 5 : résumé d'un article du New York Times du 19 septembre - 6 et 7 : interpellation du secrétaire général de l'ONU par la France sur les responsabilités soviétiques dans la crise (29 septembre et 5 octobre 1948) - 11, 12 et 13 : chronologie des événements de 1948 - 14 et 15 : document graphique sur le pont aérien entre États-Unis et Europe et Berlin - 16 : tableau des rations quotidiennes pour la population de Berlin Ouest en fonction de l'âge et de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 : télégramme du gouvernement militaire français de Berlin qui permet d'obtenir le point de vue soviétique (9 juillet 1948) - 4 : mémorandum sur la situation à Berlin-Est (9 septembre 1948) - 8 : Note soviétique qui répond à la note française (3 octobre 1948 ; attention 15 pages, à recouper) - 9 : mesures prises par les Soviétiques pour renforcer le blocus de Berlin (23 octobre 1948) - 10 : télégramme d du gouvernement militaire français de Berlin qui permet de mesurer les conséquences du blocus à travers le point de vue soviétique (25 octobre 1948) - 11, 12 et 13 : chronologie des événements de 1948

MISE EN ŒUVRE :

- Deux groupes sont constitués et travaillent sur l'un des deux sujets suivants :
 - « La crise du blocus de Berlin-Ouest vécue et vue par le bloc occidental »
 - « La crise du blocus de Berlin-Ouest vécue et vue par le bloc soviétique »
- Les élèves doivent sélectionner et confronter 2 documents choisis dans le corpus.
- Les élèves rédigent une consigne de travail type « étude critique de documents » sur le sujet choisi.

Pour aider les élèves dans leur choix de documents, ils doivent respecter un protocole.

Les 2 documents choisis doivent permettre :

- d'identifier les lieux, les dates
- d'identifier les acteurs
- d'aborder les causes de la crise
- de rendre compte de l'organisation du pont aérien
- de comprendre les conséquences du blocus
- et de montrer en quoi la crise du blocus est un symbole et un enjeu de guerre froide.

NB : plusieurs informations peuvent être apportées par un même document.

Exemple de mise en œuvre : « **La crise du blocus de Berlin-Ouest vécue et vue par le bloc occidental** »

1) Sélectionner et confronter 2 documents choisis dans le corpus.

-Document 6 : interpellation du secrétaire général de l'ONU par la France sur les responsabilités soviétiques dans la crise (septembre 1948)

- Document 2 : fonctionnement du pont aérien vu par l'ambassadeur de France en Grande Bretagne (juillet 1948)

Informations à sélectionner	Document 6	Document 2
Lieux/Dates	Berlin, Allemagne 29 septembre 1948	Berlin Situation vue de l'ambassade de France à Londres, 9 juillet 1948
Acteurs	Gouvernements occidentaux (France, États- Unis, Royaume-Uni) et gouvernement de l'URSS Organisation des Nations Unies et Conseil de sécurité à travers son secrétaire général	Gouvernement français à travers l'ambassadeur de France à Londres(Mr Baudet) qui rend compte au ministre des Affaires Étrangères, Georges Bidault à Paris Les Anglais (la Royal Air Force), les Américains.
Causes de la crise	Restrictions des transports et des communications entre les zones occidentales d'occupation en Allemagne et Berlin. Difficultés à obtenir un accord sur les conditions devant régler la circulation de la monnaie à Berlin.	/
Organisation du pont aérien	/	Situation au 9 juillet 1948 : ravitaillement par la voie des airs des secteurs occidentaux de Berlin. Anglais : 150 avions disponibles, les Américains : 140 avions pour transporter 2000 tonnes de marchandises/jour. Les Anglais sollicitent l'aide des Dominions, les Américains font venir des escadrilles d'Alaska et de Panama. A Berlin : organisation performante : un avion prend 12 minutes pour atterrir, décharger sa marchandise et redécoller. Français : ne disposent que de quelques avions. Proposition d'acheminer vers les bases d'envoi américaines et britanniques des produits venant de la zone française, payés en francs pour alléger le coût.
Conséquences de la crise	Menace de famine, maladie, ruine de l'économie pour la population de Berlin. Désordres et tentative de renversement de la municipalité élue de Berlin par les autorités soviétiques. Les gouvernements occidentaux se réservent le droit de prendre des mesures nécessaires afin de maintenir leur position à Berlin. La France demande la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies.	Pour la France : conséquences financières car le ravitaillement transporté par les Anglo-saxons vers le secteur français de Berlin doit leur être payé en dollars.
Crise du blocus comme symbole/enjeu de la Guerre froide	A Berlin, le gouvernement soviétique vise des objectifs politiques : placer la France, les États-Unis et le Royaume-Uni dans une situation de subordination à l'autorité soviétique afin de s'assurer une autorité absolue sur la vie économique, politique, sociale de la population de Berlin et d'incorporer la ville à la zone soviétique. L'URSS attende aux droits des gouvernements français, américain, britannique et constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. Elle mène une politique contraire à ses obligations à l'égard des Nations Unies. Les nations occidentales veulent régler leurs différends par des moyens pacifiques, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour résoudre directement leurs divergences avec le gouvernement soviétique et donc en appellent au Conseil de sécurité de l'ONU.	La France a intérêt à prendre sa part au ravitaillement de Berlin : raisons morales et politiques. La France joue sa place de puissances victorieuses au sein du bloc occidental alors qu'elle a des moyens plus limités par rapport aux États- Unis et au Royaume-Uni.

NO/41.

MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

SERVICE D'INFORMATION
ET DE PRESSE

PARIS, le 29 Septembre 1948

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur, au nom du Gouvernement de la République Française, en accord avec les Gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, d'attirer votre attention sur la situation sérieuse qui résulte de l'institution unilatérale par le Gouvernement soviétique des restrictions économiques et politiques d'application dans les transports et les communications entre les zones occidentales et orientales de Berlin. En dehors du fait que cette action du Gouvernement soviétique est en violation des dispositions suivant l'article 2 de la Charte des Nations-Unies et crée une menace à la Paix au sens du Chapitre VII de la Charte.

L'échange prolongé de notes et les conversations qui ont eu lieu sur l'initiative des trois Gouvernements, entre ceux-ci, d'une part, et le Gouvernement soviétique, de l'autre, montrent clairement que les trois Gouvernements considèrent leurs obligations selon la charte de 1945 dans laquelle les Soviétiques ont accepté de participer, et qui stipule le devoir pour eux de résoudre pacifiquement leurs divergences avec le Gouvernement soviétique. Des copies des documents concernant ces échanges de vues vous sont soumises d'autre part. En particulier, votre attention est attirée sur le résumé de la situation contenu dans la note du Gouvernement français et des Gouvernements américain et britannique en date du 26 Septembre 1948, sous la forme suivante.

"La question qui se pose entre le Gouvernement soviétique et les Puissances Occidentales n'a donc pas trait à la solution de difficultés techniques sur les communications et à

Monsieur le Secrétaire Général,
de l'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES.

l'obtention d'un accord sur les conditions devant régler la circulation de la monnaie à Berlin. La question, c'est que le Gouvernement soviétique a clairement montré par ses actes qu'il tente, par des mesures illégales et coercitives prises au mépris de ses obligations, d'atteindre les objectifs politiques, auxquels il n'a pas droit et qu'il ne pourrait atteindre par des moyens pacifiques. Il a eu recours à des mesures de blocus, il a fait passer sur la population de Berlin une menace de famine, de maladie et de ruine économique. Il a toléré des désordres et il a essayé de renverser la municipalité régulièrement élue de Berlin. L'attitude et la conduite du Gouvernement soviétique démontrent nettement qu'il a l'intention de perpétuer des mesures illégales et coercitives de blocus et d'obstacles illégaux tendant à placer la France, les États-Unis et le Royaume-Uni et tout les autres pays européens à Berlin dans une situation de complète discrimination à l'égard de l'autorité soviétique, afin de s'assurer ainsi une autorité absolue sur la vie économique, politique et sociale de la population de Berlin et d'incorporer la ville dans le bloc soviétique.

Le Gouvernement soviétique a ainsi pris sur lui l'entière responsabilité de créer une situation dans laquelle il n'est plus possible, dans les circonstances actuelles, de recourir aux moyens de règlement prescrits par l'article 23 de la charte des Nations-Unies, et qui constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. En conséquence, et afin que la paix et la sécurité internationales ne soient plus longtemps menacées, les Gouvernements de la République Française, des États-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tout en se réservant le droit de prendre telles mesures qui pourraient être nécessaires afin de maintenir dans ces circonstances les positions à Berlin, se trouvent dans l'obligation de déférer les actes du Gouvernement soviétique au Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

En conséquence, le Gouvernement de la République Française demande que le Conseil de Sécurité examine cette question le plus tôt possible."/>

378 Po6 /
7ab.2

EU 2-1

f. EU 12-8-49

La lettre de Colmar 5 Juillet 1948

Les renseignements et les prévisions valables au début de la semaine de 5. Les records atteints à la fin de la semaine dernière n'ont pas toujours été maintenus à cause de conditions atmosphériques défavorables. Les résultats pour les journées du 7 et du 8 sont en fait inférieurs aux prévisions. Mais on espère atteindre néanmoins en fin de semaine le rendement voulu par un perfectionnement des contrôles de vol.

L'Ambassadeur de France en Grande-Bretagne

16/TIP.
No. 1469 EU.

Les avions ont été recrutés des points de destination les plus éloignés et l'aide des Dominions a été sollicitée. Les Américains ne sont pas en reste, des escadrilles sont venues de l'Alaska ou de Panama. Elles ont permis de réaliser dans l'après-midi du 7 Juillet les premières livraisons de charbon, au moyen d'une flotte spéciale de Skymasters transportant chacun dix tonnes de combustibles en sacs.

Le "Pont aérien" de Berlin

Le Département voudra bien trouver ci-joint copie d'une lettre de l'Attaché de l'Air près cette Ambassade, datée du 5 Juillet, et relative à l'effort entrepris par les Anglais et les Américains pour ravitailler par la voie des airs les secteurs occidentaux de Berlin.

P.S.

Il ressort de cette étude qu'à la fin de cette semaine, le Royal Air Force utilisera à cet effet près de cent cinquante avions, soit 55 Yorks, 6 Dakotas, 21 Hastings et une dizaine d'hydravions Short Sunderland. De leur côté, les Américains auront en ligne presque le même nombre d'appareils avec une centaine de Dakotas et 40 Skymasters. Cette flotte africaine devrait permettre le transport quotidien d'environ 2.000 tonnes de marchandises.

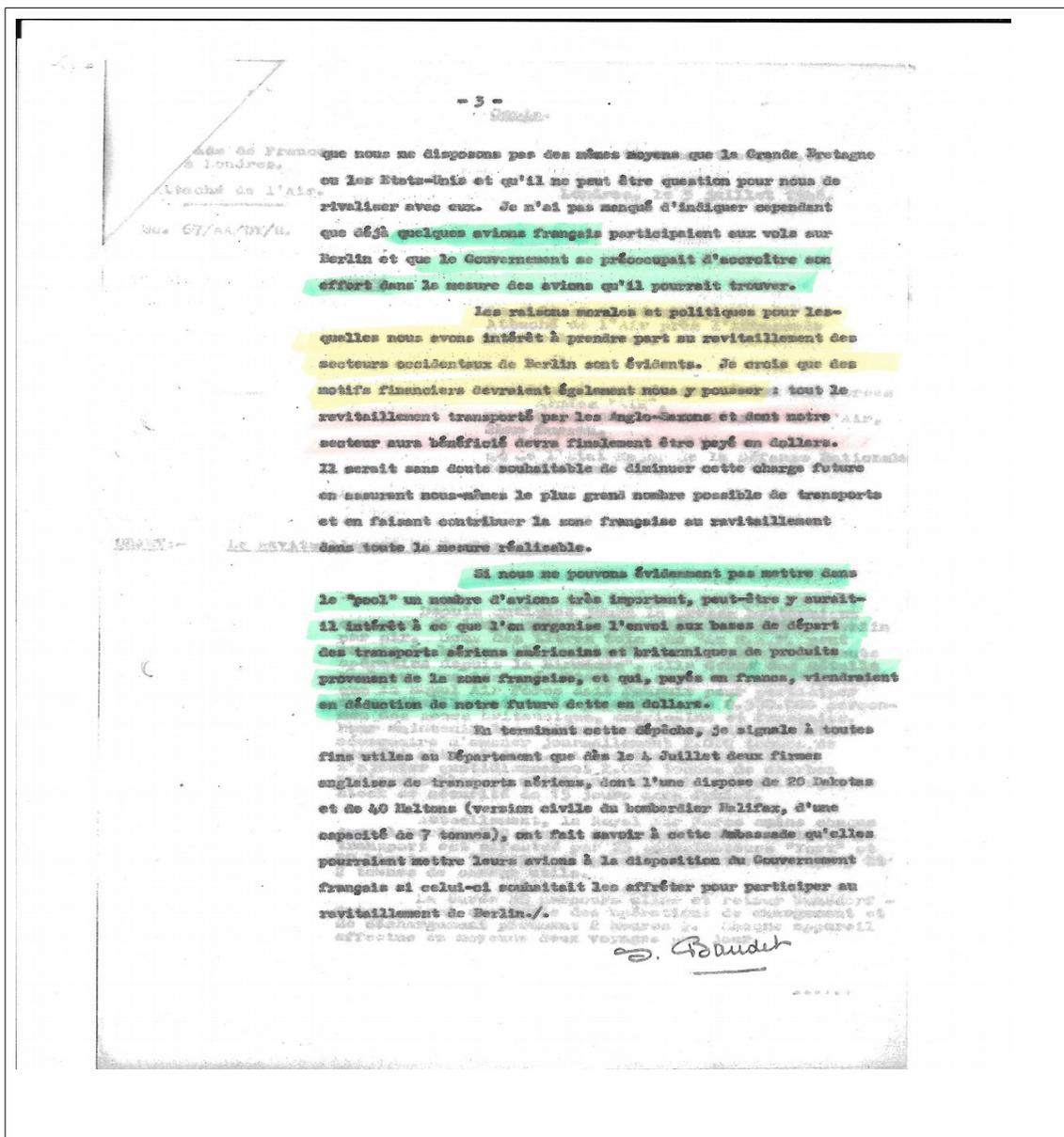
- 2 -

La lettre du Colonel Stehlin est basée sur les renseignements et les prévisions valables au début de la semaine de 5. Les records atteints à la fin de la semaine dernière n'ont pas toujours été maintenus à cause de conditions atmosphériques défavorables. Les résultats pour les journées du 7 et du 8 sont en fait inférieurs aux prévisions. Mais on espère atteindre néanmoins en fin de semaine le rendement voulu par un perfectionnement des contrôles de vol.

Le Canada-Bretagne a donc fait un effort considérable. Les avions ont été recrutés des points de destination les plus éloignés et l'aide des Dominions a été sollicitée. Les Américains ne sont pas en reste, des escadrilles sont venues de l'Alaska ou de Panama. Elles ont permis de réaliser dans l'après-midi du 7 Juillet les premières livraisons de charbon, au moyen d'une flotte spéciale de Skymasters transportant chacun dix tonnes de combustibles en sacs.

Le pont aérien en détail sur les performances du "Pont aérien"; elle souligne la précision et la rapidité avec lesquelles l'atterrissage, le déchargement et le retour sur leur base de tous ces avions sont organisés. Avec l'aide fournie sur le terrain par du personnel auxiliaire allemand, les Yorks mettraient moins de deux minutes à décharger leurs cinq tonnes de marchandises et moins de deux minutes s'écouleraient entre le moment où leurs roues se posent sur la piste d'atterrissage et celui où elles la quittent à nouveau. C'est évidemment là un record, mais la performance des Skymasters américains n'est pas moins impressionnante puisqu'ils livrent leurs dix tonnes de charbon en un quart d'heure.

De plusieurs côtés, au Canada à cette Ambassade et la France participe elle aussi au "pont aérien". Une question directe n'a été posée à ce sujet au cours d'une réunion du Groupe parlementaire Franco-Britannique à la Chambre des Communes. Mes interlocuteurs ont très bien compris



2) Rédiger une consigne de travail type « étude critique de documents » sur le sujet choisi.

Exemple : « Après avoir présenté les 2 documents en insistant sur leur contexte historique (où ? Quand ?), vous montrerez comment s'organisent le blocus et le pont aérien (qui ? Comment ?) et en quoi ils constituent un enjeu essentiel pour le bloc occidental face à l'URSS »